

Cette observation est également applicable à la blennorrhagie; quelques injections astringentes, pratiquées immédiatement avant le coït, peuvent enlever momentanément à la sécrétion urétrale ses propriétés infectantes; il est vrai de dire qu'elles reparaitront peut-être une demi-heure ou une heure plus tard.

SOIXANTE-SIXIÈME LEÇON.

LA SYPHILIS. — USAGE ET ABUS DU MERCURE. — PTYALISME. — SYMPTÔMES SECONDAIRES.

Des accidents déterminés par l'administration imprudente du mercure. — Influence de la disposition scorbutique. — Observation.

Usage et abus des mercuriaux dans la syphilis. — Circonstances qui peuvent annihiler les bons effets du traitement. — Mode d'administration. — Affections complexes causées par le mercure. — Nécessité d'une étude analytique en matière de syphilis. — Salivation mercurielle. — Ptyalisme idiopathique.

Il est souvent difficile de reconnaître l'origine, syphilitique ou mercurielle, des accidents secondaires. — Observation.

Conclusions générales.

MESSIEURS,

Le mercure peut être administré d'une façon assez peu judicieuse pour qu'il fasse sentir uniquement ses effets sur la constitution, qu'il ruine, et non point sur la maladie qu'il doit guérir. Cette proposition, dont la vérité a été dès longtemps reconnue, ne saurait être trop profondément gravée dans notre esprit; là est le secret du diagnostic et du traitement dans les cas difficiles. Du reste, cette observation n'est pas seulement applicable à la syphilis; il est bien d'autres maladies dans lesquelles ce médicament reste complètement inefficace, quoiqu'il soit, à vrai dire, le meilleur remède auquel vous puissiez avoir recours; mais ici encore le procédé d'administration a été vicieux. Administrez, par exemple, du calomel à hautes doses à un dysentérique, mais permettez-lui en même temps de prendre des boissons froides et acides et tolérez les végétaux dans son régime: loin d'améliorer son état, vous aggraverez tous les accidents, surtout si le malade s'expose à l'action du froid et aux changements de température.

Vous savez tous que lorsqu'une pneumonie violente a amené l'hépatisation d'une portion considérable d'un poumon, il n'y a pas d'agent thérapeutique plus efficace que le mercure ; mais si on ne l'administre pas avec toutes les précautions nécessaires, il sera plus nuisible qu'utile, et j'ajoute, non sans regret, qu'il en est souvent ainsi. Il en est encore de même dans la pleurésie, dans la péritonite, et mon assertion est amplement justifiée par ce que nous observons dans l'arthrite et dans la sciatique ; si, pendant que nous donnons le calomel, nous n'astreignons pas le malade à un repos complet, si nous ne nous préoccupons pas de la question de température, nous pouvons bien obtenir la salivation, mais nous ne parviendrons pas à calmer les douleurs.

Donnez de l'opium sans discernement, sans tenir compte de l'indication : il vous arrivera souvent de causer l'insomnie au lieu d'amener le sommeil, et il en est ainsi de tous les agents thérapeutiques ; ils ne produisent leurs effets curateurs que s'ils sont administrés convenablement. Il est en outre certains états morbides qui s'opposent à l'action constitutionnelle du mercure. C'est ainsi que dans le cours d'une suppuration du foie il est à peu près impossible d'affecter la muqueuse buccale ; ce fait a déjà été signalé par Annesley et par Marshall. Chez les individus profondément scrofuleux, les mercuriaux donnent lieu à une série d'accidents graves, et ils n'exercent aucune influence sur la cachexie syphilitique.

L'existence de la diathèse scorbutique, qui est souvent associée à la syphilis, annihile l'action du mercure et le rend même nuisible. Il y a plus : chez les sujets qui ne présentent aucune prédisposition morbide de ce genre, les effets du traitement mercuriel sur la vérole peuvent être entravés ou même détruits par les émotions morales vives, par les fatigues corporelles, les écarts de régime, l'intempérance, etc. : de là, la difficulté du traitement chez les artisans et chez les journaliers.

Toutes les fois que l'une des causes précédentes agit sur l'organisme, il est extrêmement difficile de prévenir la déviation des effets du mercure ; il ruine alors la constitution sans modifier la maladie.

Le fait suivant vous prouvera la justesse de ces remarques ; il vous montrera en outre que les mercuristes les plus déterminés peuvent différer d'opinion sur l'opportunité du traitement mercuriel dans un cas donné.

J'étais mandé, il y a quelques années, auprès d'un jeune homme qui avait tout récemment contracté un chancre. La constitution du malade était excellente, et je lui proposai de le traiter sans mercure. Il ne voulut

pas y consentir, et je crus convenable de faire appeler le médecin de la famille. Celui-ci opina pour le traitement mercuriel, et après avoir préparé notre malade par quelques jours de repos et un régime léger, nous lui prescrivîmes 5 grains (30 centigrammes) de pilules bleues trois fois par jour. Par suite d'une erreur commise par son frère, le jeune homme prit trois fois par jour 5 grains de calomel au lieu de 5 grains de pilules bleues. Le chancre marcha rapidement vers la guérison, et au quatrième jour nous le trouvions presque entièrement cicatrisé ; mais nous constatons en même temps une stomatite beaucoup plus intense que nous ne nous y étions attendus ; le fait est que le malade avait pris une drachme (4 grammes) de calomel. Le soir de ce même jour, quelques amis vinrent le voir dans sa chambre et le décidèrent à souper avec eux ; il mangea des huîtres, il but du punch, etc. Dans la nuit, il fut pris de coliques, de vomissements, de diarrhée ; bref, il éprouva une violente attaque de choléra mercuriel, qui le laissa considérablement affaibli.

Nous apprîmes alors la méprise qui avait eu lieu avec le calomel. Le lendemain, la stomatite était plus intense que jamais, le chancre s'était étendu, et nous décidâmes de n'employer que des adoucissants tant externes qu'internes. Une semaine plus tard, l'ulcération du prépuce était complètement stationnaire ; elle avait cessé de faire des progrès, mais elle ne présentait aucune tendance à la cicatrisation ; la bouche était encore un peu affectée, l'haleine avait conservé une légère fétidité. Mon confrère me proposa alors de revenir au mercure, et nous instituâmes d'un commun accord un nouveau traitement hydrargyrique. Le malade suivit scrupuleusement nos conseils, et il resta pendant dix jours sous l'influence mercurielle ; cependant l'ulcération était toujours au même point. Mon collègue était d'avis de continuer le même traitement ; je m'y refusai, et l'on appela un troisième médecin. Celui-ci, quoique mercuriste décidé, déclara qu'il ne fallait pas insister plus longtemps sur les mercuriaux : en conséquence, la médication fut suspendue. Je cautérisai alors l'ulcération avec le nitrate de cuivre, et j'y appliquai un petit morceau de feutre à chapeau ; ce pansement ne se détacha qu'après la cicatrisation complète. Plusieurs années se sont déjà écoulées depuis cette époque, et ce jeune homme n'a jamais éprouvé d'accidents.

Vous voyez, messieurs, que dans ce cas particulier deux mercuristes d'une égale expérience, d'une égale autorité, ont eu des opinions diamétralement opposées sur l'opportunité du traitement mercuriel ; un

seul fait peut donner raison d'une telle divergence, c'est que les principes qui guident les partisans du mercure sont loin d'être aussi précis, aussi invariables qu'ils le prétendent. Dans maintes autres circonstances je les ai trouvés en complet désaccord sur une question qui est cependant d'une importance extrême : pendant combien de temps faut-il continuer à faire prendre du mercure après la cicatrisation de l'ulcération primitive? J'ai vu un médecin mercuriste assigner au traitement une durée double de celle qui avait été conseillée par un autre pour le même malade.

Ces faits nous montrent qu'il y a encore beaucoup à faire sur cette question ; ces erreurs doivent être pour nous tous une source d'enseignement, *car nous les commettons tous* ; elles doivent tout au moins nous décider à reconnaître que nos opinions sur ce sujet ne reposent encore aujourd'hui sur aucune base solide, et que nous sommes tenus par conséquent à la plus grande tolérance envers ceux qui ne partagent pas notre manière de voir, soit en théorie, soit en pratique. Malheureusement, cette tolérance est une qualité rare ; à entendre la plupart de nos confrères, il semblerait vraiment qu'il est impossible de discuter avec calme et avec sang-froid la question du traitement de la syphilis.

Dans le cas dont je vous ai parlé, il me semble que les mercuristes ont oublié quelques-unes des règles formulées par les partisans du mercure. Jugez vous-mêmes : sous l'influence de l'administration de 45 grains (90 centigrammes) de calomel par jour, une ulcération syphilitique se cicatrise rapidement ; la guérison eût été complète un jour plus tard, si le malade n'avait pas commis un écart de régime des plus graves ; après cette imprudence, le chancre acquiert des dimensions plus grandes qu'auparavant, et malgré un traitement mercuriel sagement dirigé, il est impossible d'exciter de nouveau le travail de cicatrisation. Or, c'était ici le cas ou jamais de se rappeler le précepte de Mathias : lorsque sous l'influence du mercure une ulcération qui avait commencé à se cicatriser devient stationnaire ou se met à faire de nouveaux progrès, il est mauvais de continuer le traitement mercuriel ; il faut le suspendre jusqu'à ce que les causes accidentelles qui en entravent l'action aient cessé de faire sentir leur influence. Mais pour vous montrer encore mieux à quelles erreurs, à quelles erreurs graves sont exposés les partisans les plus intrépides du mercure, je vais vous citer un autre fait dont vous pouvez accepter tous les détails avec la plus entière confiance. Le praticien qui a conduit le traitement est regardé comme un mercuriste des plus habiles ; il passe pour très-expert en

matière de syphilis. Or, si avec de telles conditions les règles qui doivent guider le médecin dans l'administration du mercure sont trompeuses et incertaines, on ne peut songer sans frémir à ce qu'elles deviendront entre les mains de praticiens jeunes et inexpérimentés !

Le 25 novembre 1836, M. ***, jeune homme robuste et d'une excellente santé, s'aperçut qu'il portait sur la verge une petite vésicule. Le jour même où la vésicule était apparue, il consulta un médecin de ses amis : celui-ci lui affirma qu'il n'y avait là rien de syphilitique ; cependant il le pria de revenir le cinquième jour ; il lui réitéra alors la même assurance. Doutant de la justesse de cette affirmation, le malade alla voir un autre médecin, qui lui fit prendre du mercure à doses altérantes. Le jeune homme prit pendant dix jours des pilules de Plummer(1) sans avoir mal à la bouche ; comme la petite ulcération était alors cicatrisée, il cessa tout traitement. Il n'éprouva aucun accident jusque vers le milieu du mois de février 1837 ; à ce moment-là, trois ou quatre gros boutons tuberculeux se développèrent lentement sur le cuir chevelu, sur la nuque et sur la face ; ces boutons suppurèrent. L'état général du malade était toujours excellent. Le 2 mars, il ressentit quelques douleurs dans la gorge, et il se mit à prendre de la décoction de salsepareille ; le 16, une éruption confluente de taches cuivrées de différentes grosseurs se développa sur le tronc et sur les membres ; il n'y avait pas eu de mouvement fébrile.

Le malade consulta alors un troisième médecin qui lui conseilla de faire deux frictions par jour avec un demi-gros (2 grammes) d'onguent mercuriel fort (2). Cinq jours après, la bouche était touchée ; il cessa les frictions pendant quelques jours, puis il y revint, et il continua pen-

(1) *Pilules de Plummer.*

℞ Soufre doré d'antimoine.	} aa p. e.
Calomel.	
Sucre de réglisse.	q. s.

Faites des pilules de 10 centigrammes.

(Radius, *Ausserlesene Heilformeln.*)(2) *Onguent de mercure fort.*

℞ Mercure.	2 livres = 750 grammes.
Axonge.	23 onces = 736
Suif.	1 once = 32

Broyez le mercure avec le suif et un peu d'axonge jusqu'à extinction ; ajoutez ensuite le reste de l'axonge, et mêlez.

(Pharmacopée de Londres.)

(Notes du TRAD.)

dant sept semaines ; pendant tout ce temps, il garda la chambre et veilla très-scrupuleusement à son régime. Le 11 mai, les frictions furent laissées de côté ; le médecin avait déclaré que la guérison était complète et qu'il n'y avait aucun danger de rechute. Remarquez, messieurs, que pendant tout ce temps la bouche avait été affectée ; il n'y avait pas eu une salivation profuse, mais les gencives avaient toujours été sensibles.

Pendant l'été et l'automne, notre jeune homme prit le plus grand soin de sa santé. Tout alla bien jusqu'au 9 septembre ; mais alors survint une ulcération dans la gorge. Le malade eut recours au même médecin, qui déclara tout d'abord (pour se justifier sans doute) que ce mal de gorge provenait d'une nouvelle infection. Sur les dénégations formelles de son client, le praticien examina de nouveau l'ulcération et convint qu'elle était le résultat de l'ancienne maladie ; il prescrivit aussitôt un quart de grain (15 centigrammes) de sublimé corrosif par jour. En outre, il toucha plusieurs fois l'ulcération avec une solution de nitrate d'argent ; au septième jour, elle était cicatrisée ; mais, pour se mettre en garde contre tout accident ultérieur le malade continua à prendre le sublimé.

Le 1^{er} janvier 1838, nouvelle ulcération dans la gorge ! Le médecin porte la dose quotidienne de sublimé à un demi-grain (3 centigram.) ; il touche deux fois par jour l'ulcération avec du beurre d'antimoine ; au bout de quelque temps, il ne fait plus qu'une cautérisation par jour. Le 10 janvier, l'ulcère était cicatrisé. Le médecin prescrivit le sirop de salsepareille concentré, et fait continuer le sublimé à la dose d'un demi-grain jusqu'au vendredi 2 mars.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que le malade était extrêmement affaibli ; le sublimé avait fini par déranger à ce point les fonctions de l'estomac, que ce malheureux jeune homme avait perdu tout appétit depuis deux mois ; il présentait en outre une teinte légèrement ictérique. Je vous rappellerai en passant que la jaunisse n'est point rare chez les individus qui ont pris du mercure en trop grande quantité : c'est un fait que j'ai souvent vérifié, il y a plus de vingt ans, à Lock Hospital.

L'histoire de ce malade nous apporte encore un autre enseignement : elle nous montre que le même virus syphilitique, agissant sur le même individu, peut donner lieu à des déterminations cutanées variables : chez ce jeune homme, en effet, il a d'abord produit des pustules tuberculeuses (*tubercular pustules*), et plus tard il a donné naissance à une éruption de taches cuivrées.

Lorsque ce malade est venu se confier à mes soins, je jugeai aussitôt qu'il était victime d'un traitement mercuriel infiniment trop prolongé : je le fis cesser, et la guérison vint bientôt me démontrer la justesse de mon opinion. Il est vraiment difficile de concevoir les raisons qui avaient induit le praticien en erreur. Mais revenons à l'examen des causes qui s'opposent aux effets du mercure.

Les excès de tout genre ou, pour tout dire en un mot, toutes les circonstances qui exercent une influence funeste sur le corps ou sur l'esprit, portent atteinte à l'action du mercure. Je suis convaincu que la fameuse proposition de John Hunter a fait beaucoup de mal : il disait, vous le savez, qu'il ne comprenait pas en quoi un bon dîner et une bonne bouteille de vin pouvaient nuire à un homme qui prend du mercure pour se guérir d'un chancre. Pour moi, je vous conseille de ne jamais donner de mercure à vos malades syphilitiques, s'ils n'obéissent pas aveuglément à toutes vos prescriptions, s'ils ne veulent pas se soumettre à un régime tout particulier, éviter avec soin les excès, et s'ils ne consentent pas à garder la chambre, sinon le lit.

C'est sans doute à l'observance exacte de toutes ces règles qu'il faut attribuer les succès que les chirurgiens militaires obtiennent chez les soldats. Le mercure, ne l'oubliez pas, produira rarement de bons effets s'il n'est pas convenablement administré ; si l'on s'affranchit de ces précautions indispensables, il devient impossible de prévoir exactement l'influence qu'aura le traitement sur la constitution ; mais on peut être sûr que, dans la majorité des cas, cette influence sera pernicieuse. Je vous ai rapporté un fait bien propre à vous démontrer les fâcheux résultats qu'entraîne une imprudence en pareille matière ; laissez-moi en citer un autre dans lequel une cause d'un autre ordre a été suivie d'effets non moins regrettables. Un jeune homme auquel je donnais des soins pour un chancre avait pris du mercure pendant une partie de l'été ; il s'était très-bien trouvé de l'administration de quelques pilules bleues ; pensant alors que, si une ou deux pilules étaient efficaces, un plus grand nombre devait certainement produire de bien meilleurs résultats, il dépassa de beaucoup les doses prescrites.

Sur ces entrefaites une élection eut lieu dans le collège auquel appartenait ce jeune homme. Il sortit pour y assister ; il y prit une part très-active, et resta hors de chez lui jusqu'à une heure assez avancée de l'après-midi. Depuis quelque temps la température était si élevée, que le malade changeait trois fois de linge dans le courant de la journée ; mais, tout entier à l'élection qui avait déterminé chez lui une vive exci-

tation, il ne songea plus aux conditions toutes spéciales dans lesquelles il se trouvait, il s'exposa à une grande fatigue, et il resta tout le jour sans manger. Le soir il rentra chez lui et but un grand verre de vin. Quelques minutes après, il était pris d'accidents cérébraux graves; il se mit à délirer, et cet état alarmant dura douze ou quatorze heures. Ce délire, messieurs, était le résultat de l'action du mercure sur l'encéphale. Dans d'autres circonstances, c'est par du coma que se révèle cette influence funeste. En fait, il serait impossible d'énumérer tous les accidents auxquels peut donner lieu le mercure, lorsqu'il est administré inconsidérément, ou lorsque le malade en voie de traitement s'expose à quelque influence perturbatrice.

Lorsque je me suis occupé avec vous des affections multiples et des relations qui les unissent, je vous ai rapporté un certain nombre de faits pour vous montrer que l'on peut observer chez le même malade plusieurs affections distinctes, dont la réunion constitue un état morbide général. Or nous retrouvons ici quelque chose d'analogue : non-seulement le mercure que vous administrez contre la syphilis peut n'avoir aucune prise sur la maladie, mais il se peut qu'il vienne la compliquer d'une nouvelle cachexie, la cachexie mercurielle; il se peut même qu'il favorise le développement de la scrofule, et vous pouvez alors observer des éruptions très-diverses. Cette réunion d'affections multiples constitue l'un des ensembles pathologiques les plus graves qu'il soit donné au médecin d'observer. C'étaient précisément des exemples de ce genre qui venaient si souvent attrister nos regards, il y a quelques années, à Lock Hospital : nous voyions de malheureux patients accablés sous le poids de toutes les souffrances auxquelles peut donner lieu cette épouvantable réunion de la syphilis, de la scrofule et de l'hydrargyrose; les glandes, les téguments, la gorge, les os, les muqueuses, les synoviales, les tissus fibreux, étaient atteints à la fois, et ces infortunés ne tardaient pas à succomber, terribles exemples des abominables ravages que peut causer un état morbide complexe.

Lorsque vous voulez arriver au diagnostic d'une affection syphilitique, vous devez vous efforcer de déterminer aussi exactement que possible la marche et l'évolution antérieures des accidents. Voyez, par exemple, dans notre service des chroniques, cette femme qui présente des *nodi*. La première question à résoudre est celle-ci : Ces produits morbides sont-ils syphilitiques ou mercuriels? Or, pour arriver à la solution, il faut absolument que vous connaissiez à fond l'histoire de cette malade; il faut que vous sachiez dans quel ordre les symptômes se sont suc-

cédé chez elle, pendant combien de temps et sous quelle forme elle a pris du mercure, quels résultats elle a obtenus du traitement; il faut enfin qu'elle puisse vous dire si les accidents nouveaux se sont développés lentement et graduellement, ou si au contraire ils ont apparu brusquement et tous à la fois.

Un individu affecté d'accidents syphilitiques soit primitifs, soit secondaires, a pris du mercure jusqu'à salivation; une fois guéri, il s'est exposé à l'action du froid, alors que sa bouche était encore enflammée ou qu'elle avait à peine cessé de l'être, et il est atteint de douleurs violentes et bientôt après de périostite : ici nous pouvons conclure que le malade a pris assez de mercure pour guérir sa vérole, et que nous avons affaire actuellement à une périostite mercurielle car l'ensemble des phénomènes observés ne peut s'expliquer par la maladie première. Or, ces faits sont très-fréquents; vous les observerez souvent chez les laboureurs, et chez toutes les personnes qui sont exposées aux vicissitudes atmosphériques pendant le cours d'un traitement mercuriel. Approfondissez les cas de ce genre, vous trouverez que les malades : après avoir été guéris de leurs accidents syphilitiques, ont subi l'impression du froid pendant qu'ils étaient encore sous l'influence du mercure, et qu'ils ont vu apparaître une nouvelle série de manifestations morbides.

Le plus souvent vous tomberez juste en rapportant au mercure et non point à la vérole ces nouveaux accidents soudainement développés. La connaissance et l'analyse exactes des antécédents, l'observation minutieuse des phénomènes actuels, sont les seuls guides qui vous permettent d'arriver à une conclusion convenable.

Lors même qu'il s'est déjà écoulé un certain temps depuis que le malade a cessé de prendre du mercure, ce n'est point une raison suffisante pour refuser aux accidents nouveaux un caractère mercuriel. J'ai observé maintes et maintes fois des périostites chez des individus qui n'avaient pas pris de mercure depuis deux, quatre, six ou même huit ans. Il y a quelque jours à peine, j'ai été mandé auprès d'une dame qui avait la bouche douloureuse, l'haleine fétide, et qui présentait tous les symptômes de la salivation mercurielle : or plusieurs années se sont écoulées depuis qu'elle a pris du mercure, d'après le conseil d'un éminent praticien de notre ville. Plus récemment encore, j'ai observé une récurrence de ptyalisme hydrargyrique chez un homme que j'avais soumis moi-même à la salivation, il y a de cela deux ans, et qui n'a pas pris depuis un atome de mercure, pas même une pilule antibilieuse.

Or, puisque, au bout d'un temps aussi long, nous pouvons constater